

Lettre de mission de M. Nicolas SARKOZY, Président de la République, adressée à Mme Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, des finances et de l'emploi.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 11 juillet 2007

Madame la Ministre,

Les résultats de l'élection présidentielle et des élections législatives qui viennent d'avoir lieu dans notre pays montrent l'ampleur de l'attente de changement manifestée par les Français. En élisant au Parlement une large majorité présidentielle, ils ont voulu donner au gouvernement, sans aucune ambiguïté possible, tous les outils nécessaires à la réussite de sa mission. Ce gouvernement, auquel vous appartenez, n'a désormais qu'un seul devoir : celui de mettre en œuvre le programme présidentiel et, au-delà, de réconcilier nos compatriotes avec l'action politique en lui prouvant qu'elle peut encore changer les choses et rendre à notre pays la maîtrise de son destin.

Tout au long de la campagne présidentielle, des engagements ont été pris dans le champ de vos compétences ministérielles. Il va de soi que nous attendons de vous que vous les teniez. L'objet de cette lettre de mission est de vous préciser les points qui, parmi ces engagements, nous paraissent prioritaires et sur lesquels nous vous demandons d'obtenir rapidement des résultats.

Le cœur de l'engagement présidentiel, c'est le plein emploi et l'augmentation du pouvoir d'achat. Vous avez été nommée ministre de l'Economie, des finances et de l'emploi parce que ces deux questions sont en réalité intimement liées. Si notre croissance est si faible, c'est parce que nous ne travaillons pas assez. Si les salaires sont si bas, c'est parce que le taux de chômage est élevé. S'il y a tant de travailleurs pauvres, c'est parce que le travail ne paie plus assez et est de plus en plus précaire.

Votre priorité sera d'atteindre le plein emploi et d'augmenter le pouvoir d'achat par une politique de revalorisation du travail ayant pour objet et pour effet d'accroître à la fois la quantité de travail, la rémunération du travail et la qualité du travail.

Grâce à la défiscalisation des heures supplémentaires, sur laquelle le Parlement se prononcera dès cet été, vous créerez un choc en faveur des revenus du travail et vous inciterez les Français à travailler plus pour gagner plus. En lien avec les autres ministres concernés, vous complèterez aussi rapidement que possible cette mesure, y compris dès cet été, par toutes les dispositions nécessaires pour libérer le travail dans notre pays et supprimer les mécanismes qui le découragent : défiscalisation du travail étudiant et augmentation, plutôt que réduction, des bourses pour les étudiants qui travaillent ; autorisation de cumul emploi retraite et suppression des limites d'âge non justifiées par des motifs de sécurité ; autorisation du travail le dimanche pour les salariés volontaires ; possibilité de négociations sur le temps de travail au sein même des entreprises ; possibilité pour les agents publics qui le souhaitent d'effectuer des heures supplémentaires ; suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs seniors ; protection des revenus du travail par le bouclier fiscal à 50% comprenant la CSG et la CRDS ; suppression des droits de succession, à l'exception des familles les plus riches, pour que chacun puisse transmettre à ses proches le fruit du travail de toute sa vie...

Vous procéderez sans tarder, par fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC, à la création d'un grand service public de l'emploi capable d'aider les chômeurs à retrouver un travail beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui. Sur le modèle des new deals mis en œuvre en Grande-Bretagne, vous engagerez rapidement, en associant, le cas échéant, des partenaires privés rémunérés sur la base d'obligations de résultats, les programmes spécifiques nécessaires pour aider ceux qui veulent travailler, mais rencontrent les obstacles objectifs les plus grands, à retrouver un travail, en particulier les parents isolés, les jeunes sans qualification, les seniors et plus généralement tous ceux qui sont en risque de chômage de longue durée. S'agissant de ces derniers, vous veillerez à ce que tout soit fait pour que notre pays apprenne à donner du travail à tous sur une plus longue période de vie. Dès cet été, avec la ministre du Logement et de la ville, vous mettrez en œuvre un vaste plan d'insertion sociale et professionnelle des jeunes sans qualification des quartiers en difficulté, en concentrant dans ces zones des moyens particuliers du service public de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et en ayant pour objectif de proposer à chacun une formation ou un emploi qualifiant.

La politique de partage du travail, mise en œuvre dans notre pays depuis 25 ans, a clairement fait la preuve de son

échec. Ce n'est pas en partageant les emplois existants que l'on réduit le chômage et que l'on crée de la richesse, mais en travaillant plus et en faisant naître des emplois qui n'existent pas encore.

C'est pourquoi vous lèverez les contraintes qui empêchent certains secteurs économiques de se développer, de créer des emplois et de faire baisser les prix. Toutes les réglementations qui constituent autant de barrières à l'activité économique, à la concurrence et à la modération des prix, seront ainsi passées en revue.

Vous favoriserez également, dans tous les domaines, le développement des PME, qui sont fortement créatrices d'emplois à court terme et à long terme. Comme vous le savez, le problème de la France, c'est qu'elle ne sait pas faire grandir ses PME. C'est pourquoi vous préparerez l'adoption d'un Small Business Act à la française qui comprendra les mesures suivantes : réservation d'une part de marchés publics aux PME, en particulier aux PME innovantes ; amélioration du financement bancaire et en fonds propres des PME, notamment en permettant que l'ISF soit payé sous la forme d'investissements dans des PME ou de dons à des fondations, des universités, des associations d'insertion sociale ; simplification administrative ; réforme de la réglementation des faillites ; suspension expérimentale des seuils ; incitation des PME à investir dans la recherche et l'innovation par la réforme du crédit impôt recherche et l'orientation de l'action de l'Agence de l'innovation industrielle vers le financement de la R&D des entreprises moyennes ; rapprochement de la fiscalité qui pèse sur les entreprises des moyennes européennes. Nous vous rappelons que l'objectif annoncé pendant la campagne présidentielle était l'émergence de 2 000 PME de 500 salariés.

Plus généralement, vous entreprendrez toutes les actions nécessaires pour que la France crée le point de croissance qui lui manque pour être au même niveau de prospérité économique et sociale que ses partenaires les plus dynamiques : suppression de l'impôt réglementaire ; investissement dans les technologies de l'information et de la communication, et l'économie de l'immatériel ; augmentation de la productivité du travail ; rétablissement de notre commerce extérieur ; investissement dans les emplois environnementaux...

Sur tous ces points, une loi de modernisation de l'économie pourrait intervenir avant la fin de l'année 2007.

Pour que le travail paie plus, vous engagerez, en liaison notamment avec le haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, les réformes nécessaires pour que les allègements de charges consentis aux entreprises et la prime pour l'emploi encouragent le travail et non pas dissuadent les entreprises d'augmenter les salaires. Cela fera notamment l'objet d'une conférence tripartite avec les partenaires sociaux à la rentrée 2007. Notre objectif est l'augmentation de toutes les rémunérations et la diminution significative du pourcentage de salariés rémunérés au SMIC, lequel devra évoluer dans des conditions plus transparentes, plus objectives et plus en phase avec une véritable stratégie d'augmentation des salaires et de l'emploi. En liaison avec le ministre du Travail, des relations sociales et des solidarités, vous porterez une attention particulière à la situation professionnelle des femmes, qui sont les premières victimes du travail précaire, du sous-emploi et des faibles rémunérations.

Vous engagerez parallèlement une réflexion sur notre appareil statistique, notamment l'indice des prix et les chiffres du chômage, pour que les statistiques utilisées par le gouvernement pour définir sa politique présentent toutes les garanties et reflètent réellement la réalité vécue par les Français.

La loi de modernisation de l'économie prévue pour la fin de l'année 2007 devra comprendre pour sa part un certain nombre de dispositions renforçant la protection des consommateurs et protégeant le pouvoir d'achat. Avec le secrétaire d'Etat chargé de la Consommation et du tourisme, vous serez particulièrement vigilants en ce qui concerne les prix dans les grandes surfaces, les pratiques bancaires, les nouveaux services. Vous créerez une action de groupe à la française.

Enfin, dans le cadre d'une politique générale qui entend revaloriser profondément le travail, et en liaison ou en complément avec le ministre du Travail, des relations sociales et des solidarités, vous ferez de l'amélioration de la qualité du travail un chantier prioritaire.

Cela concerne d'abord la pénibilité du travail, aussi bien physique que morale. Les négociations en cours avec les partenaires sociaux doivent reprendre et aboutir.

Cela concerne ensuite la qualification des emplois. Dans tous les domaines, la France doit accroître le niveau de qualification de ses emplois. Aussi, le complément logique et indispensable de la réforme de l'enseignement supérieur actuellement engagée par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche est-il la réforme de la formation professionnelle. Nous voulons que chaque Français ait la possibilité, à tout moment de sa vie professionnelle et en fonction des droits qu'il aura accumulés grâce à son travail, de suivre une formation suffisamment longue pour lui permettre de changer de métier, de filière ou de qualification.

Cela concerne enfin la sécurité des parcours professionnels. Se sentir protégé contre le chômage fait partie de la qualité du travail. A cet effet, en laissant pleinement sa chance au dialogue social de concrétiser un accord sur ce point, votre objectif sera la mise en place d'ici 2008 de la sécurité sociale professionnelle. Grâce à une réforme globale du marché du travail, pour un marché du travail plus fluide, et de l'assurance-chômage, pour un accompagnement des chômeurs beaucoup plus efficace et incitatif à la reprise du travail, la sécurité sociale professionnelle garantira à chacun le maintien de l'essentiel de sa rémunération en cas de chômage et la perspective de retrouver rapidement un emploi. Parallèlement, vous lutterez contre la précarité du travail.

Votre seconde priorité sera de définir une stratégie économique globale pour notre pays dans la mondialisation. La France doit se doter d'une politique économique sur la durée.

Vous aurez d'abord une réflexion d'ensemble sur les réformes économiques à entreprendre au niveau national, en particulier dans le domaine fiscal, pour que notre pays soit mieux armé dans la mondialisation.

Nous souhaitons que la direction de la législation fiscale devienne une véritable direction de stratégie économique, et que la loi fiscale reflète des valeurs et poursuive des objectifs, qu'elle soit plus simple, plus stable, plus prévisible. Vous animerez à cette fin une revue générale des prélèvements obligatoires. La fiscalité sur les entreprises, les investisseurs et les talents devra être beaucoup plus incitative. Vous poursuivrez la réflexion permettant de réduire la charge que la taxe professionnelle fait peser sur la compétitivité de notre économie, en particulier dans le domaine industriel : nous ne pouvons baisser les bras devant ce lancinant problème. En lien avec le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques, vous étudierez l'ensemble des solutions possibles pour réduire le poids du financement de la protection sociale sur le coût du travail, sans pénaliser le pouvoir d'achat des Français. En lien avec le ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables, vous procéderez à la mise en place d'une fiscalité écologique. Nous souhaiterions enfin pouvoir inscrire dans un texte de portée juridique supérieure un taux maximum de prélèvements obligatoires dans notre pays.

Vous veillerez à l'attractivité de notre territoire pour les centres de décision, en particulier en développant et en renforçant nos places financières, et pour les centres de recherche et de développement. Vous participerez à la détermination d'une politique d'intelligence économique et à la mise en place d'instruments opérationnels à cet effet.

Vous engagerez une politique industrielle destinée à ancrer des industries et des usines dans notre pays et à préserver un équilibre entre notre agriculture, notre industrie et nos services. Cet équilibre fait la force de notre économie. Cette politique industrielle aura notamment pour objet la renaissance des bassins industriels qui ont été abandonnés au cours des 25 dernières années. Les délocalisations ne sont en aucune façon une fatalité. Votre mission est de le démontrer. A cet effet, vous favoriserez fortement la recherche et l'innovation, notamment en soutenant les pôles de compétitivité et en encourageant les brevets. C'est en rehaussant la qualité de nos produits que nous conserverons nos industries, redresserons la situation de notre commerce extérieur et augmenterons le pouvoir d'achat. Vous veillerez également à concentrer des moyens particuliers d'intervention de la formation professionnelle dans les régions qui connaissent de profondes mutations économiques et dans les secteurs les plus exposés à la mondialisation. Vous développerez l'actionnariat populaire. Les Français doivent être propriétaires de leurs grandes entreprises et de multinationales étrangères.

Dans les négociations internationales, mais aussi par la mise en place de contrôles adéquats aux frontières, vous lutterez ensuite contre le dumping social, fiscal, sanitaire et environnemental. Avec le secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, vous vous efforcerez de convaincre nos partenaires de l'Union européenne de la nécessité de créer une taxe sur le carbone émis par la fabrication et le transport de produits importés de pays ne respectant pas de normes environnementales. Vous engagerez également, à l'échelon communautaire, une réflexion sur la modernisation du régime de la TVA, qui devra aboutir à autoriser les Etats qui le souhaitent à mettre en place une TVA à taux réduit sur tous les produits propres, ainsi qu'à laisser aux Etats membres le choix de leur taux de TVA pour les biens et services qui ne font pas l'objet d'un commerce intra-européen.

En lien avec le ministre de l'Agriculture et de la pêche, vous veillerez à la stricte réciprocité des concessions consenties dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, en préservant notamment les intérêts de l'agriculture française et européenne et en prenant en compte l'intérêt des pays les plus pauvres.

Enfin, en concertation avec nos partenaires, vous vous fixerez l'objectif de parvenir à un gouvernement économique de l'Europe, et plus particulièrement de la zone euro. Les pays membres de la zone euro doivent d'abord rechercher une plus grande convergence de leurs politiques économiques. Ils doivent ensuite pouvoir dialoguer réellement avec la Banque centrale européenne afin de doter la zone euro d'une stratégie monétaire. Vous examinerez notamment

dans quelle mesure pourrait être élaboré un accord entre l'Eurogroupe et la Banque centrale européenne permettant de préciser les conditions de ce dialogue et les modalités de mise en œuvre d'une politique de change. Vous n'hésitez pas à proposer des réformes institutionnelles pour un meilleur fonctionnement économique de la zone euro, permettant d'engranger de la croissance, de l'emploi et de la prospérité. Vous agirez au niveau communautaire pour engager nos partenaires et l'Union européenne dans une politique industrielle, de recherche et d'innovation permettant de lutter contre les délocalisations, accompagner la mondialisation et en protéger les peuples européens, conformément d'ailleurs aux conclusions du récent Conseil européen de Bruxelles. Enfin, vous prendrez l'initiative d'un plan européen de moralisation du capitalisme dont l'objectif sera de définir en Europe des règles de comportement, notamment à l'égard des travailleurs salariés, des petits actionnaires, des collectivités publiques et de l'environnement, qui s'appliqueront aux investisseurs souhaitant faire des affaires en Europe.

Vous le savez, le programme présidentiel devra être mis en œuvre en respectant scrupuleusement notre volonté de préserver l'avenir des générations futures grâce à une gestion rigoureuse des finances publiques, conforme à nos engagements européens et composante essentielle de la démocratie irréprochable que nous souhaitons mettre en place.

Réussir les réformes attendues par les Français et cesser la spirale de l'endettement ne sont nullement inconciliables, mais sont au contraire deux objectifs complémentaires dès lors qu'il est décidé d'abandonner les politiques qui ne marchent pas au profit de politiques qui marchent. Répartir la pénurie est aussi lâche et inefficace que laisser courir la dette publique. Si nous voulons modifier en profondeur les structures et les modes d'intervention des administrations publiques, c'est pour que chaque euro dépensé soit un euro utile et que le potentiel humain inestimable de notre administration soit beaucoup mieux valorisé.

Dès cet été, une révision générale des politiques publiques, à l'instar de celle réalisée par le Canada au milieu des années 90, sera donc entreprise. Elle sera conduite, sous notre autorité, par le Secrétaire général de la Présidence de la République, le Directeur du cabinet du Premier ministre, le ministre du Budget, des comptes publics et de la fonction publique, le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques, ainsi que des personnalités qualifiées issues du secteur public et du secteur privé, et des parlementaires. L'objet de cette révision générale des politiques publiques sera de passer en revue, avec la collaboration, naturellement, des ministres concernés, chacune des politiques publiques et des interventions mises en œuvre par les administrations publiques, d'en évaluer les résultats et de décider des réformes nécessaires pour améliorer la qualité du service rendu aux Français, le rendre plus efficace et moins coûteux, et surtout réallouer les moyens publics des politiques inutiles ou inefficaces au profit des politiques qui sont nécessaires et que nous voulons entreprendre ou approfondir. C'est dans le cadre de cette révision générale que sera mis en œuvre l'engagement présidentiel d'embaucher un fonctionnaire pour deux partant à la retraite et que nos objectifs de finances publiques sur cinq ans seront poursuivis et atteints (réduction de la dette publique à moins de 60% du PIB, équilibre budgétaire, baisse aussi rapide que possible des prélèvements obligatoires avec l'objectif d'une réduction de quatre points sur dix ans).

Nous vous demandons de vous impliquer personnellement et sans réserve dans cet exercice qui ne saurait remettre aucunement en cause la mission que la présente lettre vous confie. Les premières grandes réformes issues de la révision générale des politiques publiques interviendront dès la préparation des budgets pour 2008. Nous insistons sur le fait qu'un bon ministre ne se reconnaîtra pas à la progression de ses crédits, mais à ses résultats et à sa contribution à la réalisation du projet présidentiel, y compris sur le plan financier.

Sur l'ensemble des points de cette lettre de mission, nous vous demandons de nous proposer des indicateurs de résultats dont le suivi sera conjoint. Nous souhaitons que figurent notamment, parmi ceux-ci, la baisse du chômage et, plus encore, l'augmentation du taux d'emploi dans toutes les catégories de la population en âge de travailler et la baisse de la précarité du travail, le développement des PME, l'amélioration des performances de notre commerce extérieur, la préservation de l'emploi industriel et la réindustrialisation des bassins d'emplois délaissés, la mise en place d'une fiscalité plus proche des moyennes européennes, et, fondamentalement, l'alignement de notre taux de croissance sur les meilleurs niveaux mondiaux, l'augmentation du pouvoir d'achat et le plein emploi.

Nous ferons le point d'ici un an de l'avancement de votre mission et des inflexions qu'il convient, le cas échéant, de lui apporter.

Au terme de votre mandat de ministre, notre pays devra avoir perdu sa spécificité en matière de chômage, et redonné au travail la place qu'il doit avoir dans notre pays. Une économie plus forte, plus compétitive devra assurer davantage de revenus du travail pour tous les salariés, en particulier les plus modestes.

En vous renouvelant notre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueux hommages.

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy
Le Premier ministre, François Fillon
Madame Christine Lagarde
Ministre de l'Economie, des finances et de l'emploi